PROJET

ZAC PLM
Schéma d'accompagnement personnalisé

Etablissement d'un tableau de bord
Avec l'ensemble des ménages concernés
(propriétaires / occupants) et commerçants

Evaluation théorique du degré de besoin d'accompagnement

En fonction du degrés ou sur signalement ultérieur plus précis
(spontané – par services – par aménageur)

Transmission à l'élu référent (Conseiller municipal)
pour prise de RDV
(a priori en mairie de quartier ou chez la personne)
Hors des contacts plus « administratifs » ou « fonciers » des services ou de l'aménageur,
le dialogue avec l'élu est susceptible d'être plus ouvert et plus révélateur des besoins réels

+

proposition d'enquête sociale
(par prestataire)

Détermination « Plan d'accompagnement personnalisé »
Elu référent / DAU / Aménageur / prestataire
en fonction de l'évaluation consolidée des besoins du ménage

activation des moyens

Relogement en secteur social	Accompagnement de la mobilité	Suivi social spécifique	Autres cas
Aide au dépôt de dossier,…	Recherche de bien immobilier adapté, aide au déménagement,…	Intervention du service social, services socio-médicaux,…	Conseil juridique, familial,…

Suivi et évaluation (prestataire)

VU POUR
ÊTRE ANNEXÉ
LE COMMISSAIRE-ENQUETEUR
B. BERTUCCO VAN DAMME